

[ACTUALITES PRODUITS]

Règlementations spécifiques

Deux nouveaux ingrédients alimentaires autorisés

En application du Règlement n°258/97 relatif aux nouveaux aliments et aux nouveaux ingrédients alimentaires, la Commission européenne a autorisé, par trois décisions du 22 novembre 2012, l'utilisation de la lactoferrine bovine et du dihydrocapsiate destinés à être ajoutés à des denrées alimentaires, telles que des crèmes glacées, gâteaux et pâtisseries, confiseries (dont celles au chocolat) ou gommes à mâcher.

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2012:327:0052:0054:FR:PDF>

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2012:327:0046:0048:FR:PDF>

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2012:327:0049:0051:FR:PDF>